

Nouvel incendie à Évreux : 8 bus scolaires d'un dépôt détruits

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 5 heures,

Mis à jour il y a 5 heures



Huit bus ont été ravagés par les flammes dimanche 8 janvier, une semaine après l'incendie de plusieurs concessions automobiles à Évreux. [jonives / stock.adobe.com](https://www.jonives.com/stock/adobe.com)

Huit bus scolaires ont été détruits par les flammes à Évreux dans la nuit du dimanche 8 au lundi 9 janvier, une semaine après une série d'incendies volontaires qui avaient ravagé des concessions automobiles de la ville, a-t-on appris auprès du parquet d'Évreux.

«Un incendie a eu lieu au dépôt Keolis d'Évreux vers 1h du matin, huit bus servant au transport scolaire dans l'Eure sont intégralement détruits et un autre partiellement par l'effet de propagation de l'incendie», a déclaré à l'AFP Rémi Coutin, procureur de la république d'Évreux, qui chiffre le préjudice à «au moins 1,5 million d'euros».

À VOIR AUSSI - Un incendie touche l'Hôtel de la Marine à Paris

Des actes proches de ceux de la semaine dernière

«On fait un rapprochement intellectuel entre les faits de cette nuit et ceux de la semaine dernière dans plusieurs concessions automobiles, avant le cas échéant de pouvoir faire un rapprochement matériel», a souligné Rémi Coutin. Une série d'incendies avait touché, la nuit de la Saint-Sylvestre puis celle du 2 janvier, des concessions automobiles autour d'Évreux (Eure), avec près d'une centaine de véhicules endommagés au total, des voitures neuves ou des véhicules déposés par des particuliers pour entretien.

Les faits concernant l'incendie du dépôt Keolis *«ont été joints à l'enquête menée par la Sûreté départementale d'Évreux pour les deux premiers incendies»*, dont est désormais également saisie la direction territoriale de la police judiciaire. Rémi Coutin précise qu'une *«autre enquête est en cours pour l'incendie d'une concession Peugeot en zone gendarmerie, menée par la brigade de recherche de Louviers (Eure) avec le renfort de la section de recherches de Rouen»*.

Il n'y a à ce stade pas eu d'interpellations dans ces enquêtes ouvertes pour destruction volontaire de biens par incendie. Sollicitée par l'AFP, Keolis n'avait pas réagi lundi après-midi.